

MULTINATIONAL BENIN / TOGO

PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE LOME-COTONOU ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS - PHASE I

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

La République du Bénin et la République Togolaise ont reçu du Fonds africain de développement un prêt et deux dons en vue du financement du **Projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan-Lagos – Phase 1**.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer au renforcement de l'intégration régionale et à la croissance des échanges nationaux et internationaux du Bénin et du Togo. Ses objectifs spécifiques sont d'améliorer la fluidité du trafic de Lomé à Cotonou et les conditions de vie des populations.

Le projet comporte les volets suivants :

- 1) **TRAVAUX ROUTIERS** au Bénin : i) Travaux de mise en 2x2 voies entre Pahou et Ouidah et de réhabilitation entre Ouidah et la frontière du Togo, y compris construction d'une passerelle au droit du marché de Ouidah ; ii) Atténuation des impacts sur l'environnement et du risque climatique ; et iii) Contrôle et surveillance des travaux et sensibilisation ;
- 2) **AMENAGEMENTS CONNEXES** au Bénin : i) Aménagement de pistes rurales connexes ; ii) Réhabilitation d'infrastructures socioéconomiques situées en bordure de la route du projet; iii) Fournitures d'équipements de transformation de produits agricoles à des groupements féminins de la zone du projet ; et iv) Contrôle et surveillance des travaux connexes ;
- 3) **FACILITATION DU TRANSPORT** Bénin/Togo : i) Construction des PCJ de Hillacondji/Sanvée Condji ; ii) Surveillance et contrôle des travaux des PCJ ; et iii) Campagnes de sensibilisation des usagers du corridor et professionnel des transports aux mesures de facilitation du transport ;
- 4) **ETUDES ROUTIERES** : i) au Togo : Etudes de faisabilité de la route Avépozo-Aného; et ii) au Bénin a) Etude de la route Comè-Lokossa-Dogbo et b) Etude de la route Porto Novo-Pobè-Obèllè, + bretelle Zian-Igolo-Frontière du Nigéria ; et
- 5) **GESTION DU PROJET** : i) Suivi-évaluation des impacts du projet au Bénin ; ii) Audit financier et comptable du projet et Fonctionnement du projet ; (iii) Audit technique du projet.

Les travaux et services de consultants nécessaires à l'exécution du projet seront acquis tel que stipulé ci-après :

Travaux

- 1) L'acquisition des **travaux routiers** au Bénin, ainsi que **les travaux de construction des PCJ de Hillacondji** se fera par une procédure d'appel d'offres international (AOI).

Services de consultants

- 1) L'acquisition des services de consultants: (i) le contrôle et la surveillance des travaux routiers au Bénin ; (ii) le contrôle et la surveillance des travaux des PCJ Bénin/Togo ; (iii) les études de faisabilité (ADP/DAO) pour les routes Comè-Lokossa-Dogbo et Porto Novo-Pobè-Obèllè, ainsi que la bretelle Zian-Igolo-Frontière du Nigéria au Bénin ; (iv) les études de faisabilité (ADP/DAO) pour les routes Avépozo-Aného au Togo ; l'audit technique du projet ; et (v) l'information/Education/communication (IEC) pour les usagers et agents publics du corridor se fera sur la base de listes restreintes et le mode de sélection des Bureaux sera basé sur la qualité et le coût (SBQC) ;
- 2) L'acquisition des services de consultants pour l'audit des comptes du projet sera faite par liste restreinte et la méthode de sélection sera celle au moindre coût (SMC) ; et
- 3) L'acquisition des services de consultant pour le suivi-évaluation de l'impact socio-économique du projet du côté du Bénin se fera par entente directe (SED) avec l'Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique (INSAE).

L'acquisition des travaux se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et travaux (Edition de mai 2008). L'acquisition des services de consultants se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque en matière d'utilisation des consultants (Edition de mai 2008). Les dossiers d'appel d'offres et demandes de propositions devraient être disponibles à partir de décembre 2011.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, aux adresses suivantes :

BENIN : Ministère des Travaux Publics et des Transports
Adresse : 01 BP 351 Cotonou
Personne à contacter : Donné AMOUZOU/Epiphane WANKPO
Téléphone : +229 21 31 06/21 31 74 62
Fax : +229 21 31 63 07/21 31 69 48/21 31 74 62
Email : amoudonne@yahoo.fr ou wankposet@gmail.com

TOGO : Ministère des Travaux Publics
Adresse : Direction Générale des Travaux Publics. BP 335 Lomé.
Personne à contacter : TCHEDE ISSA Bouraima Kanfitine
Téléphone : +228 22 23 14 96/ +228 22 23 14 97
Fax : +228 22 20 07 24
Email: tibk64@yahoo.fr

COMMISSION de l'UEMOA
Adresse : 01 BP 543 Ouagadougou 01-Burkina Faso
Personne à contacter : Directeur de l'Aménagement du Territoire et des Infrastructures/Directrice des Affaires Générales et du patrimoine
Téléphone : +226 50 31 88 73/76
Fax : + 226 50 31 88 72
Email : commission@uemoa.int